Fiche de proposition pour une contribution collective à la Stratégie nationale pour la biodiversité (2021-2030)

L'élaboration de la Stratégie nationale pour la biodiversité (2021-2030) démarre par une large consultation dans les territoires, là où l'interaction avec le citoyen est la plus puissante, et là où agissent les collectivités et les porteurs de projets. Les territoires sont les mieux à même de faire connaître les enjeux du quotidien et de proposer des réponses pragmatiques proches du terrain.

Jusqu'à la fin du mois d'avril Bérangère ABBA, secrétaire d'État chargée de la biodiversité, ira à la rencontre des acteurs dans toutes les régions de France afin d'animer ces consultations territorialisées.

Durant cette période, il est proposé aux différents représentants de structures publiques ou privées, élus, acteurs des territoires de faire connaître leurs enjeux concernant la biodiversité et de proposer des solutions.

Ainsi vous êtes invités à nous transmettre vos propositions d'actions, d'ici le 30 avril 2021.

Ce questionnaire vous permettra de présenter les problématiques relatives à l'érosion de biodiversité que vous identifiez et de faire **des propositions opérationnelles** pour y répondre.

Vos propositions serviront de base à la 3° Stratégie nationale pour la biodiversité et seront complétées par une consultation citoyenne sur la plateforme www.biodiversite.gouv.fr

Une première restitution est prévue lors du Congrès mondial de la nature de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui se tiendra à Marseille du 3 au 11 septembre 2021.

Toutes et tous concernés, nous contribuons ensemble à la rédaction d'une stratégie nationale pour la biodiversité sur les 10 années à venir.

Auteur de la proposition

A quelle structure publique ou privée appartenez-vous ?

Choix unique
 ☑ Services de l'Etat
 ☐ Etablissements publics de l'Etat
 ☐ Etablissement publics de collectivités locales
 ☐ Collectivité territoriale
 ☐ Conseil régional
 ☐ Conseil départemental

☐ Intercommunalité
☐ Municipal
☐ Association
☐ Acteurs socio-économiques (entreprise, syndicat…)
☐ Organisme de recherche
☐ Autre :
Etes-vous membre d'une de ces instances ?
☐ Comité régional de la Biodiversité (CRB)
☑ Comité de l'Eau et de la Biodiversité (CEB)
☐ Comité territorial de la biodiversité
☐ Comité de bassin
☐ Conseil économique, social et environnemental régional
☐ Conseil maritime de façade ou de bassin ultra-marin
Autre:
Nom de la structure :
DEAL de Mayotte
Secteur d'activité :
Service de l'Etat
Nom et prénom du responsable légal de votre structure
Oliver KREMER
Email du responsable légal
Email du responsable légal olivier.kremer@developpement-durable.gouv.fr
olivier.kremer@developpement-durable.gouv.fr
olivier.kremer@developpement-durable.gouv.fr Téléphone du responsable légal
olivier.kremer@developpement-durable.gouv.fr
olivier.kremer@developpement-durable.gouv.fr Téléphone du responsable légal
olivier.kremer@developpement-durable.gouv.fr Téléphone du responsable légal Nom du déposant : André Lechiguero
olivier.kremer@developpement-durable.gouv.fr Téléphone du responsable légal Nom du déposant :

Département :
Mayotte
Commune (Facultatif):
1. Problématique/enjeux identifiés
Vous constatez une problématique qui pèse sur la biodiversité, quelle est-elle ?
Présentation courte de la problématique :
La préoccupation majeur du territoire est effectivement la sécurisation de la ressource en eau afin de satisfaire tous les besoins et prévenir les crises l'eau sur le territoire de Mayotte au vu de la demande grandissante (88% des prélèvements à destination de l'AEP) avec l'explosion démographique, dans un contexte de changement climatique, de problèmes de gestion des infrastructures vieillissantes pour l'AEP. Cet objectif ne peut aboutir, comme il est indiqué dans le projet de SDAGE 2022-2027, sans agir sur la réduction des pollutions anthropiques sur les milieux aquatiques, en poursuivant le développement de l'assainissement collectif et en rendant efficients les équipements existants (90% de la population non raccordée à un système d'assainissement collectif). La problématique des déchets qui polluent et déclassent l'état de 3 masses d'eau DCE (état des lieux 2019 des masses d'eau) est également identifiée par le projet de SDAGE comme par les participants à l'atelier sur la pollution des eaux, du sol et de l'air lors du premier séminaire SNB du territoire. Des objectifs de protection et de restauration des milieux aquatiques dont le plus grand lagon de l'Océan Indien, sont ainsi affichés dans le projet de SDAGE, notamment en termes de rétablissement de continuité et de fonction écologique des milieux tout en développant des outils de protection de ceux-ci.
Question(s) à traiter/problème(s) à résoudre :
Pouvez-vous exprimer les enjeux importants et, le cas échéant, préciser la question à traiter, en vous aidant au besoin des thèmes cités ci-dessous.
Choix multiples possibles
☑ Pollution de cours d'eau, de zones humides
☑ Pollution du milieu marin
☑ Pollution des sols
☐ Pollution lumineuse

☐ Pollution de l'air

☐ Pollution sonore

☐ Dérangement d'espèces
☑ Disparition d'espèces (faune et/ou flore) ou appauvrissement des populations
☐ Destruction et fragmentation des milieux naturels liées à l'urbanisation et au
développement des infrastructures de transport, artificialisation des sols, activités
extractives
\square Surexploitation ou intervention sur des ressources biologiques, animales, végétales et
minérales (ex : surpêche, déforestation, braconnage, exploitations minières, introduction
d'espèces ou d'individus pour la chasse, la pêche, l'aquaculture…)
\square Modification de milieu naturel (passage de prairie en culture, modification de cours d'eau,
monoculture forestière)
☐ Prolifération d'espèces exotiques envahissantes
☐ Appauvrissement génétique
☐ Autre : préciser :
2. Présentation de la proposition
Quelle proposition pour remédier à cette problématique ?
Intitulé de la proposition :
Préserver la qualité de la ressource en eau et les milieux aquatiques
Préserver la qualité de la ressource en eau et les milieux aquatiques Description de la proposition :
Description de la proposition : La forte croissance démographique en corrélation avec l'augmentation de la demande de ressource en eau et d'espace, dans un contexte d'adaptation nécessaire au changement climatique, oblige le territoire à mener une politique volontariste de préservation et reconquête de la ressource. L'action propose de se décliner en quatre axes majeurs : - la réalisation et la mise à jour d'un observatoire des menaces pesant sur la ressource en eau (disponibilité, qualité bio-chimique et impacts des pollutions sur la santé humaine et les milieux) - la réalisation régulière de campagne de communication à destination des différents publics et usager (usagers, acteurs économiques, décideurs) - la restauration écologique des zones humides et notamment des mangroves dont le rôle d'épuration et de protection contre les aléas est aujourd'hui avéré - le reboisement et la gestion des reboisements des périmètres de captages et des bassins
Description de la proposition : La forte croissance démographique en corrélation avec l'augmentation de la demande de ressource en eau et d'espace, dans un contexte d'adaptation nécessaire au changement climatique, oblige le territoire à mener une politique volontariste de préservation et reconquête de la ressource. L'action propose de se décliner en quatre axes majeurs : - la réalisation et la mise à jour d'un observatoire des menaces pesant sur la ressource en eau (disponibilité, qualité bio-chimique et impacts des pollutions sur la santé humaine et les milieux) - la réalisation régulière de campagne de communication à destination des différents publics et usager (usagers, acteurs économiques, décideurs) - la restauration écologique des zones humides et notamment des mangroves dont le rôle d'épuration et de protection contre les aléas est aujourd'hui avéré - le reboisement et la gestion des reboisements des périmètres de captages et des bassins versants.

☑ Département
☑ Intercommunalité
☑ Commune
☑ Régionale
☐ Interrégionale
☐ Nationale
☐ UE et International
Temporalité de la proposition :
<u>Choix unique</u>
□ Proposition structurelle☑ Proposition limitée dans le temps
Si proposition limitée dans le temps, quelle est l'échéance de réalisation de votre proposition ?
2030
Conditions de réussite :
mobilisation des acteurs et pérennisation des financements s'appuyer sur le bénévolat des réseaux associatifs s'appuyer sur l'emploi d'insertion et les travaux d'intérêt général
Points de vigilance :
Contrôle et surveillance des zones reboisées (arrachage pour agriculture vivrière illégale, divagation de bovins et caprins, culture sur brûlis)

3. Finalité(s) de votre proposition

Cocher la ou les finalités de la proposition

Votre proposition vise la (les) finalité(s) suivante(s) :

Choix multiples possibles

El Réduire les pressions qui impactent la biodiversité :
■ Lutter contre le changement d'usage des terres et des mers ou leur destruction (ex : urbanisation d'espaces naturels ou agricoles, enrésinement des forêts, conversion de prairies en monocultures, peupleraies dans les zones humides, extensions portuaires, dragage des fonds, rupture des continuités écologiques, autres…)
Lutter contre la surexploitation des ressources biologiques, animales, végétales et minérales (ex : surpêche, déforestation, braconnage, exploitations minières)
☑ Lutter contre le changement climatique
☑ Lutter contre les pollutions chimiques (sols, eaux, air), sonores et lumineuse
☐ Lutter contre l'Introductions d'espèces exotiques et d'agents pathogènes (ex l'introduction et la dissémination d'espèces exotiques envahissantes ou l'introduction et la dissémination ou la mise en contact avec des agents pathogènes
☑ Restaurer la biodiversité :☑ Augmentation de la surface des habitats naturels
☑ Augmentation des populations d'espèces
☑ Amélioration de la fonctionnalité d'un écosystème
☐ Réintroduction d'espèces
☑ Restauration de la continuité écologique d'un cours d'eau ou d'un corridor
☐ Autre finalité : préciser :
☑ Bien vivre avec la nature, et en valoriser les bienfaits pour l'être humain et la société, voire en recréant un lien entre l'être humain et la nature : ☐ Alimentation
坚 Santé
☑ Qualité de vie (paysages, loisirs de nature)
☑ Protection contre les risques naturels (l'érosion des sols, sècheresse, inondations)
☐ Limitation îlots de chaleur
☑ Préservation de la qualité des eaux
☐ Autre finalité : préciser :
☐ Autre finalité : préciser :

La liste suivante vous présente les leviers d'actions mobilisables.

Quels sont les leviers/outils de politique publique à actionner pour mettre en œuvre cette proposition ?

Choix multiples possibles

☐ Leviers juridiques ou administratifs :☐ Elaboration d'une norme ou d'un cadre règlementaire
☐ Application des lois et règlements : Préciser :
☐ Autre levier juridique ou administratif : préciser :
☐ Leviers économiques : ☐ Incitations fiscales
☐ Subventions publiques
☐ Mécanismes de marché
☐ Mécanismes bancaires
☐ Assurances
☐ Contractualisation
☐ Autre levier économique : préciser :
☐ Leviers de recherche et connaissance :☐ Production de connaissance (données et analyses)
☐ Recherche développement
☐ Expérimentations et innovations
\square Autre levier de recherche et connaissance : préciser :
 Incitations à agir à destination de : Tout public (diffusion d'informations, communication, éducation, sensibilisation, création culturelle, spiritualité) : préciser :
☑ Collectivités et acteurs économiques (labellisations, RSE, normalisation, notoriété,
normes, partage d'expériences) : préciser :
☑ Contrôle/surveillance/sanction (police) : préciser : police de l'environnement
☑ Ingénierie écologique : préciser :
☑ Autres leviers : emploi d'insertion + peines de substitution
☐ Je ne sais pas

5. Qui sont les acteurs (s) à mobiliser/qui doivent s'engager pour concrétiser votre proposition

La liste suivante vous présente les différents acteurs mobilisables.

Quels sont le (ou les) acteur(s)/partenaire(s) qui pourraient, selon vous, être mobilisé(s) pour la mise en œuvre de cette proposition ?

Choix multiples possibles

☑ Etat et ses services☑ Niveau national (ministères, etc.)	
Niveau régional (ex : préfecture ; Direction Régionale de Environne l'Aménagement et du Logement (DREAL)Direction de l'Environne l'Aménagement et du Logement (DEAL/ pour les Outre-mer) ; et régionales de ministères tels que l'agriculture, l'éducation ou les s	ement, de autres directions
 Établissements publics de l'Etat ☑ Agences de l'Eau 	
☑ Office français de la biodiversité (OFB)	
☑ Conservatoire du Littoral	
☐ Parcs nationaux	
\square Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)	
☑ Agence régionale de Santé (ARS)	
☐ Caisse des Dépôts et Consignation (CDC)	
☐ Agence de la Transition Ecologique (ADEME)	
☐ Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement	t, la mobilité et
l'aménagement (CEREMA)	
☑ Office National des Forêts (ONF)	
☐ Centre National de la Propriété Forestière (CNPF)	
☐ Autre : préciser :	
 ☑ Collectivités territoriales et entités territoriales ☑ Conseil régional 	
☑ Conseil départemental	
☑ Collectivité territoriale d'outre-mer	
☐ Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)	
☐ Autre syndicat Mixte : préciser :	
☐ Commune(s)	

☐ Agence régionale de la biodiversité (ARB)
☐ Autre : préciser :
☑ Instances de consultation sur la biodiversité :
☑ Instances régionales de la Biodiversité (Comité Régional de la Biodiversité, Comité de l'Eau et de la Biodiversité/Conseil Maritime Ultramarin de Bassin, Office de l'Eau, Agence régionale de la Biodiversité…) : préciser : CEB
☐ Instances nationales (Comité National de la Biodiversité, Conseil National de la Protection de la Nature, Comité National de Conseil National de la Mer et des Littoraux, Conseil National de la Transition Ecologique…) : préciser :
☐ Instances internationales (Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ; Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Convention sur la Diversité Biologique (CDB): préciser :
☑ Gestionnaires d'espaces naturels : ☑ Office français de la biodiversité
☑ Collectivités locales
☑ Office National des Forêts (ONF)
☐ Parc National
☐ Parc naturel régional (PNR)
☐ Parc naturel marin (PNM)
☑ Réserve Naturelle Nationale (RNN) ou Réserve Naturelle Régionale (RNR)
☑ Conservatoire du littoral
☐ Conservatoires d'espaces naturels
☐ Syndicats de rivière
■ Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI)/Commune
☐ Acteurs économiques – gestionnaires d'espaces protégées (ex : pêcheurs)
☑ Association/Organisation non gouvernementale (ONG)
☐ Autre : préciser :
☑ Usagers de la nature (Chasseurs, pêcheurs de loisir, promeneurs, sportifs, naturalistes, cueilleurs) : □ Chasseurs
☐ Pêcheurs de loisir
☐ Promeneurs
☐ Sportifs

■ Naturalistes
☐ Cueilleurs
☐ Autre : préciser :
☑ Propriétaires fonciers
□ Organismes de recherche et acteurs de la recherche (Centre national de la recherche scientifique (CNRS), Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD), Institut national de la recherche agronomique (INRAE),Alliance nationale de recherche pour l'environnement (ALLENVI)…) : préciser :
☑ Associations (des fédérations nationales aux antennes locales, Organisation non gouvernementale (ONG), Education à l'environnement et au développement durable (EEDD) etc. : préciser :
☐ Acteurs économiques / Filières (entreprise du CAC 40 à la Très Petites Entreprise (TPE), dont agriculteurs, pêcheurs professionnels, forestiers, tourisme) : préciser :
□ Syndicats (exemple : Confédération Générale du Travail (CGT) ; Confédération Française de l'Encadrement –Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC), Force Ouvrière (FO))
☐ Citoyen/ Habitant
□ Autre : préciser :
☐ Je ne sais pas
6. Financement de la proposition
Quel serait, selon vous, le coût estimatif de votre projet par an ou global :
<u>Choix unique</u>
☐ Par an ?
□ Au global ?
☑ A définir
D'après vous, qui pourrait participer au financement ?

Quelles pourraient être les recettes mobilisables pour le financement de votre proposition ?

7. Indicateur(s) de suivi de la proposition

Pour construire la stratégie nationale pour la biodiversité (2021-2030), il est nécessaire d'identifier et de décliner, pour chaque mesure, le ou les indicateurs qui permettront d'assurer le suivi de sa mise en œuvre.

D'après vous, quels sont les indicateurs à mettre en place et à quelle(s) échéance(s) ?

2024 (échéance du 1er plan d'actions de la SNB) :

Observatoire créé (oui/non) – Campagnes de communication lancée

2027 (échéance du 2° plan d'actions de la SNB) :

Surface reboisée

2030 (échéance de la SNB et de son 3º plan d'actions) :

Etat des bassins versants

Merci pour votre contribution – qui a été bien enregistrée!

Merci d'avoir contribué à l'élaboration de la Stratégie nationale pour la Biodiversité (2021-2030).

Une première restitution est prévue au Congrès mondial de la nature de l'UICN, à Marseille, du 3 au 11 septembre 2021.

Pour tout renseignement ou contribution vous pouvez nous contacter à : snb@developpement-durable.gouv.fr

Vous recevrez sous 48H votre contribution par mail en format PDF.